PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

# Arrêté n° 2026-2945 portant nomination des membres d'un jury (année universitaire 2026-2027)

## *Licence 3ème année Arts plastiques*

**La Présidente de l'université,**

**Vu** le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;
**Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
**Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
**Vu** l'arrêté du 13 mars 2025 accréditant l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
**Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
**Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

**ARRÊTE**

Sont nommé(e)s membres du jury de la formation mentionnée en objet au titre de l'année universitaire 2026-2027 :

- Mme Aurelie Herbet (présidente du jury)
- Mme Lydie Delahaye
- M. Benjamin Sabatier

Fait à Paris, le 08/11/2026

Pour la Présidente
Par délégation
Le Directeur Général des Services

Julien BENINI

**Christine Neau-Leduc**
*Présidente de l'université*

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*